

Déclarer mes Revenus Professionnels

Tutoriel

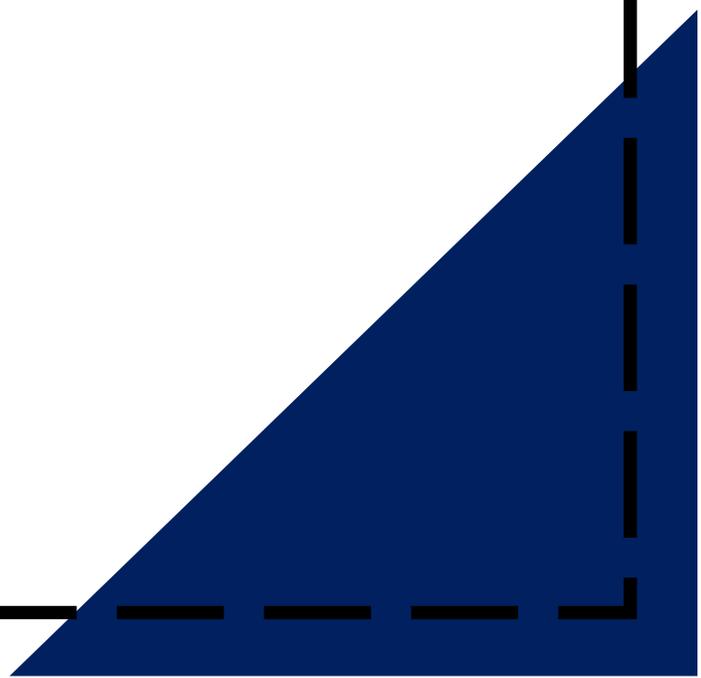


santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Bon à savoir

Présentation du service en ligne



Bon à savoir

Pour qui ?

Ce service en ligne s'adresse aux non salariés agricoles, chefs d'exploitation, cotisants de solidarité, membres de société, soumis au régime fiscal « Micro-entreprise », « au réel » ou « mixte » ou impôt sur les sociétés ou à leurs mandataires (par procuration) via l'espace dédié tiers déclarant.

Fonctionnalités

Ce service en ligne permet aux Non Salarié Agricole de :

- **Déclarer**, chaque année, le montant des revenus professionnels de l'année N-1, dégagés par leurs activités NSA ou NSNA (Non Salarié Non Agricole) ;
- **Conserver** une déclaration de cet envoi ;
- **Rectifier** la déclaration après envoi ;
- **Consulter** l'historique des déclarations envoyées à la MSA.

La DRP sert de base à la MSA pour le calcul :

- des cotisations sociales ;
- des contributions obligatoires ;
- de la cotisation de solidarité.

Bon à savoir

Avantages

- Enregistrement et modifications des données une fois après envoi.
- Pas de déclaration papier : **économie et gain de temps.**
- Réponse à l'obligation de dématérialisation (déclaration et paiement) pour les exploitants dont les revenus déclarés en N-1 étaient supérieurs au seuil correspondant à un pourcentage du PASS.
- **Transparence et sécurité** : accusé de réception, suivi régulier de vos démarches en toute autonomie.
- Possibilité offerte aux centres de gestion avec le compte procuration d'effectuer en temps réel la déclaration de revenu de leur mandant par dépôt de fichier (hors DRP EDI en télétransmission).
- Estimation des cotisations et contributions, visualisable.

Modalités d'accès

Pour accéder au service, rendez-vous sur « Mon espace privé : exploitant » puis dans « Mes services », identifiez le bloc « Cotisations », cliquez sur « Déclarer mes revenus professionnels (DRP) ».

Mon espace privé : exploitant > Mes services

 A+ A- A

Mes services

Attestations / Exploitation

- > Demander un changement de situation professionnelle
- > Déclarer un accident du travail ou de trajet non salarié
- > Demander mes attestations professionnelles

Cotisations

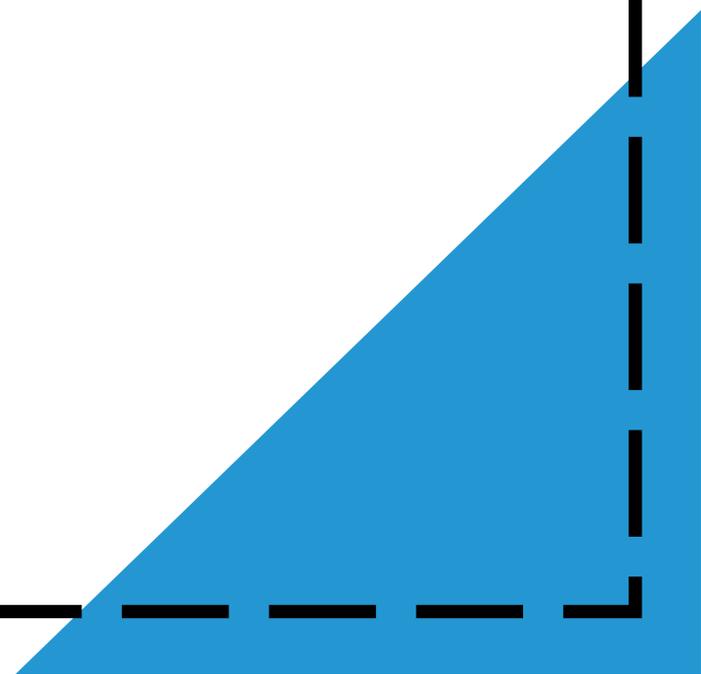
- > Demander la modulation de mes appels fractionnés ou mensuels
- > Déclarer mes revenus professionnels (DRP)
- > Estimer mes cotisations Non Salariés Agricoles

Factures et règlements

- > Régler mes factures
- > Consulter mon compte adhérent exploitant
- > Gérer mes comptes de téléversement (GCT)

Etapes clefs

Laissez-vous guider



Page d'accueil du service

Selon **l'état de saisie de la demande** (à saisir / en cours / envoyée) vous pouvez :

- Consulter le **mode d'emploi** du service ;
- Rechercher et consulter la **déclaration d'une année antérieure** ;
- **Saisir la déclaration** des revenus professionnels ;
- **Visualiser** la déclaration (en cours / envoyée mais non intégrée dans le Système d'Information / envoyée avec rectificatif encore possible),
- **Modifier/envoyer** la déclaration en cours de saisie,
- **Rectifier** la déclaration envoyée et intégrée dans le Système d'Information,
- **Supprimer** la déclaration en cours de saisie.

Déclaration des Revenus Professionnels

Ce service vous permet de déclarer en ligne vos revenus professionnels et vous dispense de remplir le document sous format papier. La notice explicative ainsi que l'aide en ligne sont là pour vous aider. N'hésitez pas à vous en servir.

IMPORTANT: à compter du 31/12/2019, vous n'aurez plus accès à ce service pour la Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2018.

Consulter

> Le mode d'emploi

Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2018

Veillez nous transmettre votre déclaration des revenus au plus tard le 15/07/2019.

> Saisir la déclaration

Rechercher

> Une déclaration de Revenus Professionnels préalablement effectuée sur le site

Formulaire de saisie

« Déclaration des revenus tirés d'activités agricoles ou cotisant solidaire »

Ce formulaire est commun aux chefs d'exploitation et cotisants de solidarité quel que soit leur régime fiscal.

Complétez les lignes correspondant à vos revenus issus de vos activités agricoles en fonction de votre régime fiscal.

Le montant du micro BA à indiquer dans le cadre B7 correspond au montant des Recettes Hors Taxe déclarées sur la Déclaration Fiscale Professionnelle 2042.

B. Déclaration des revenus tirés d'activités agricoles ou de cotisant solidaire en 2018

Veillez indiquer les montants en euros sans les centimes.

Forfait forestier :	<input type="text"/>	B0
---------------------	----------------------	----

Vous étiez au réel

Bénéfices/Déficits agricoles :	<input type="text"/>	B1
Bénéfices/Déficits industriels et commerciaux :	<input type="text"/>	B2
Bénéfices/Déficits non commerciaux et rémunérations des mandataires de sociétés ou caisses locales d'assurance mutuelle agricole :	<input type="text"/>	B3

Vous étiez au régime micro

Micro BIC (Ventes - avant abattement de 71%) :	<input type="text"/>	B8
Micro BIC (Prestations - avant abattement de 50%) :	<input type="text"/>	B9
Micro BNC (avant abattement de 34%) :	<input type="text"/>	B10
Micro BA (avant abattement de 87%) :	<input type="text"/>	B7
Régime de retraite complémentaire facultatif (montant des cotisations) :	<input type="text"/>	B11
En 2018, avez-vous procédé au rachat de cotisations d'aide familial mineur, de conjoint participant aux travaux ou de périodes d'études supérieures ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	B12

Votre conjoint/partenaire PACS et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participants dans la société dans laquelle vous avez exercé votre activité

Bénéfices/Déficits agricoles :	<input type="text"/>	B4
Bénéfices/Déficits industriels et commerciaux :	<input type="text"/>	B5
Bénéfices/Déficits non commerciaux :	<input type="text"/>	B6
Micro BA (avant abattement de 87%) :	<input type="text"/>	B13

Vous étiez entrepreneur, gérant(e) ou associé(e) non salarié(e) d'une ou plusieurs EURL et/ou société(s) soumise(s) à l'IS.
Votre conjoint, partenaire de pacs et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participant dans une société à l'IS dans laquelle vous participez.

Veillez cocher la case ci-contre « Déclaration des revenus de l'année perçus dans une structure à l'IS par le chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ou les membres de sa famille associés non participants »

Formulaire de saisie

« Déclaration des revenus perçus dans une structure à l'IS par le chef d'exploitation ou d'entreprise agricole et par les membres de sa famille associés non participants »

Ce formulaire concerne les adhérents qui perçoivent des revenus qui relèvent du régime de l'Impôt sur les Sociétés (IS) :

- revenus tirés d'activités agricoles
- revenus tirés d'activités non agricoles pour les adhérents pluriactifs NSA/NSNA gérés par le régime des NSA.

N.B : les renvois (1), (2) et (3) font référence à des rubriques de l'avis d'imposition
Direction Générale des Finances Publiques.

Raison sociale de l'entreprise	N° d'identification de l'entreprise	Rémunérations de l'article 62 du CGI (1)	Revenus mentionnés aux articles 108 à 115 et au §4 de l'article 124 du CGI (2)	Revenus de capitaux mobiliers visés à l'article 109-1 §1 du CGI versés par la société ou l'entreprise (3)	Revenus mentionnés aux articles 108 à 115 et au §4 de l'article 124 du CGI (2)

Si vous êtes entrepreneur individuel à responsabilité limitée, gérant(e) ou associé(e) non salarié(e) de plus de 9 sociétés soumises à l'IS, veuillez ne pas remplir le tableau ci-dessus et compléter le formulaire papier afin de l'envoyer à votre MSA.

Télécharger le formulaire en cliquant sur [ce lien](#)

Précédent

Suivant

Formulaire de saisie

« Déclaration des revenus tirés d'activités non salariées non agricoles »

Ce formulaire concerne les adhérents qui exercent simultanément une activité NSA et une activité NSNA et qui relèvent de la MSA pour l'ensemble de leurs activités.

Vous devez déclarer à la MSA vos revenus agricoles et non agricoles.

C. Déclaration des revenus tirés d'activités non salariées non agricoles null

Veillez indiquer les montants en euros sans les centimes.

Cotisations obligatoires

Montant des cotisations obligatoires dues pour 2018 C1

Vous êtes au régime micro

Micro BIC (Ventes - avant abattement de 71%) : C2

Micro BIC (Prestations - avant abattement de 50%) : C3

Micro BNC (avant abattement de 34%) : C4

Régime de retraite complémentaire facultatif (montant des cotisations) : C5

Vous êtes "au réel"

Bénéfices/Déficits industriels et commerciaux : C6

Bénéfices/Déficits non commerciaux et rémunérations des agents généraux d'assurances : C7

Indiquez la date de clôture de l'exercice comptable :

Vous conjoint/partenaire PACS et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participants dans la société dans laquelle vous avez exercé votre activité

Bénéfices/Déficits industriels et commerciaux : C8

Bénéfices/Déficits non commerciaux : C9

Vous étiez entrepreneur, gérant(e) ou associé(e) non salarié(e) d'une ou plusieurs EIRL et/ou société(s) soumise(s) à l'IS.

Votre conjoint, partenaire de pacs et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participant dans une société à l'IS dans laquelle vous participez.

Veillez cocher la case ci-contre « Déclaration des revenus de l'année perçus dans une structure à l'IS par le chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ou les membres de sa famille associés non participants »

Précédent

Suivant

1

Formulaire de saisie

« Informations complémentaires »

La page « *Informations complémentaires* » est identique pour le chef d'exploitation et le cotisant de solidarité.

Informations complémentaires

D. Déclaration des revenus tirés de la location (terre...) à une exploitation ou entreprise agricole dans laquelle vous participez

Revenus tirés de la location (terres...) à une exploitation ou entreprise agricole dans laquelle vous participez

E. Indemnités Journalières et allocations de remplacement

Montant des indemnités journalières et allocations de remplacement perçues en 2019

F. Sommes exonérées de cotisations sociales et soumises à CSG/CRDS

Sommes exclues de l'assiette des cotisations de sécurité sociale mais incluses dans l'assiette CSG-CRDS

G. Activité ou domicile fiscal à l'étranger

Au 01 janvier 2020, êtes-vous domicilié(e) fiscalement à l'étranger ? Oui Non

En 2018, si vous avez exercé une activité professionnelle dans un autre état, veuillez indiquer lequel :

H. Cotisant de solidarité - Dispense

Au 01 janvier 2020, êtes-vous bénéficiaire de la CMU - protection complémentaire ? Oui Non

Précédent

Suivant

Formulaire de saisie

« Feuille(s) Annexe(s) de calcul »

Ce formulaire est destiné aux adhérents, au réel, et leur permet de compléter les Feuilles Annexes de Calcul (FAC) pour chaque entreprise dans laquelle ils sont chefs d'exploitation.

- Pour saisir une FAC, cliquez sur le numéro SIREN de l'entreprise
- Vous pouvez aussi cliquer sur le lien > *ajouter une entreprise*.

Lorsque toutes les FAC sont saisies, et si le service ne détecte pas d'erreur, vous êtes redirigé vers la page « *Confirmation d'envoi* » en cliquant sur « Suivant ».

Feuille(s) annexe(s) de calcul

Veuillez trouver ci-dessous l'(les) entreprise(s) pour laquelle(lesquelles) vous devez saisir la(les) feuille(s) annexe(s) de calcul.

Si l'une ou plusieurs de vos entreprises affiliées à la MSA ne figurent pas dans ce tableau, vous pouvez la ou les rajouter en cliquant sur le lien > [Ajouter une entreprise](#)

Liste des entreprises

Raison sociale	N° SIREN	Etat	Action
SARL	123456	A saisir	Saisir
		Saisie	Modifier

Une fois toutes les feuilles annexes de calcul saisies (l'état passe de "A saisir" à "Saisie"), vous pouvez accéder à la fonction d'envoi de votre déclaration en utilisant le bouton "Suivant"

[Précédent](#) [Suivant](#)

Formulaire de saisie

« Feuille(s) Annexe(s) de calcul - information entreprise »

Dans ce cadre, complétez les informations permettant l'accès aux différents cadres de la FAC qui doivent être complétés.

- Réel BA > Cadre 1 et cadre 3 si société
- Réel BIC/BNC > Cadre 2 et cadre 3 si société

Feuille annexe de calcul 2018 - Entreprise

Identification de l'entreprise

Numéro SIREN :	<input type="text"/>
Nom ou raison sociale :	<input type="text"/>
Nom du conseil ou du comptable (facultatif) :	<input type="text"/>
Téléphone du conseil ou du comptable (facultatif) :	<input type="text"/>
Adresse E-mail du conseil ou du comptable (facultatif) :	<input type="text"/>
Date de clôture de l'exercice comptable :	<input type="text"/>

Informations relatives à cette entreprise

Les revenus dégagés sont-ils :

- Des bénéfices agricoles (BA) Si "Oui" = cadre 1 à compléter Oui Non

- Des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou non commerciaux (BNC)? Oui Non

Si "Oui" = cadre 2 à compléter

Veillez préciser leur régime d'appartenance :

- Réel simplifié
- Réel normal
- Revenus non commerciaux et assimilés

L'entreprise est-elle de forme sociétaire ? Si "Oui" = cadre 3 à compléter Oui Non

Précédent

Suivant

Feuille annexe de calcul

FAC cadre 1 : concerne les adhérents, au réel, qui déclarent des BA

Complétez ce cadre si vous avez coché « *Oui* » pour la ligne « *Des bénéfices agricoles* ».

Feuille annexe de calcul 2019 - entreprise : 625412317

1. Vos revenus professionnels relèvent de la catégorie des bénéfices agricoles

			Régime du bénéfice réel simplifié
1 - Bénéfices imposables dans la catégorie des bénéfices agricoles	+	<input type="text"/>	§5 du cadre B ligne p de l'imprimé n°2139
2 - Déficit déclaré au titre de l'exercice	-	<input type="text"/>	§5 du cadre B ligne h de l'imprimé n°2139
3 - (Ajouter) Amortissements des exercices antérieurs réputés différés, abattements sur les bénéfices, déductions et exonérations	+	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n°2139-B §3 du cadre B case e de l'imprimé n°2139
4 - (Ajouter) Part déduite fiscalement du revenu exceptionnel agricole faisant l'objet d'un étalement fiscal	+	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n°2139-B
5 - (Déduire) Part réintégrée fiscalement du revenu exceptionnel agricole faisant l'objet d'un étalement fiscal	-	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n°2139-B
6 - (Déduire) La différence entre l'indemnité versée en compensation de l'abattage total ou partiel de troupeaux et la valeur en stocks et/ou en compte d'achats des animaux abattus	-	<input type="text"/>	
7 - (Déduire) Montant de la DJA (ou fraction de la DJA si option pour l'étalement)	-	<input type="text"/>	
8 - (Déduire) Fraction de la rémunération du conjoint (ou des conjoints en cas de société) réintégrée dans le résultat fiscal de l'exercice	-	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FM de l'imprimé n°2139-B
9 - (Déduire) Montant de l'intéressement non déduit fiscalement	-	<input type="text"/>	
10 - Total REVENU NET PROFESSIONNEL		<input type="text"/>	

Précédent

Suivant

Feuille annexe de calcul

FAC cadre 2 : concerne les adhérents, au réel, qui déclarent des BIC ou BNC

Complétez ce cadre si vous avez coché « *Oui* » pour la ligne « *Des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou non commerciaux (BNC)* ».

Feuille annexe de calcul 2019 - entreprise 625412317

2. Vos revenus professionnels sont imposés dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux réels (BIC) ou selon le régime de la déclaration contrôlée BNC

			Régime du bénéfice réel simplifié
1 - Bénéfices imposables dans la catégorie des BIC ou BNC :	+	<input type="text"/>	§4 et 7-a du cadre C de l'imprimé n°2031
2 - Déficit déclaré au titre de l'exercice :	-	<input type="text"/>	§4 et 7-b du cadre C de l'imprimé n°2031
3 - (Ajouter) Amortissements des exercices antérieurs réputés différés, abattements sur les bénéfices, déductions et exonérations :	+	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 350 du tableau 2033-B Ligne 342 et montant inclus dans la ligne 350 du tableau 2033-B
4 - (Déduire) La différence entre l'indemnité versée en compensation de l'abattage total ou partiel de troupeaux et la valeur en stocks et/ou en compte d'achats des animaux abattus :	-	<input type="text"/>	
5 - (Déduire) Fraction de la rémunération du conjoint (ou des conjoints en cas de société) réintégrée dans le résultat fiscal de l'exercice :	-	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 316 du tableau 2033-B
6 - (Ajouter) Cotisations facultatives de prévoyance complémentaire et de perte d'emploi :	+	<input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 381 du tableau 2033-B
7 - (Déduire) Montant de l'intéressement non déduit fiscalement	-	<input type="text"/>	
8 - Total REVENU NET PROFESSIONNEL :	+ ▼	<input type="text"/>	

Feuille annexe de calcul

FAC cadre 3 : concerne les adhérents au réel dans une société

Complétez ce cadre si vous avez coché « **Oui** » pour la ligne « *L'entreprise est-elle de forme sociétaire ?* ».

Feuille annexe de calcul 2019 - entreprise 625412317

3. Vous étiez en 2019 associé(e) non salarié(e) d'une société de personnes relevant de l'impôt sur le revenu

1 - Revenu net professionnel de la société Bénéfice + ou Déficit - :	+ ▼	<input type="text"/>	Déterminé à partir du cadre 1 (BA) et/ou 2 (BIC ou BNC) de la présente feuille annexe de calcul.
2 - (Déduire) Rémunérations du travail versées aux associés :	-	<input type="text"/>	BA : réel normal : ligne WB de l'imprimé n°2151 réel simplifié : montant inclus dans la ligne FM de l'imprimé n°2139 B BIC : réel normal : ligne WB de l'imprimé n°2058-A réel simplifié : montant inclus dans la ligne 316 de l'imprimé n°2033-B
3 - (Déduire) Intérêts excédentaires des comptes courants des associés :	-	<input type="text"/>	BA : réel normal : ligne WI de l'imprimé n°2151 réel simplifié : montant inclus dans la ligne FP de l'imprimé n°2139 B BIC : réel normal : ligne SU de l'imprimé n°2058-A réel simplifié : ligne 247 de l'imprimé n°2033-B
4 - (Ajouter) Ensemble des cotisations dues au régime des non salariés agricoles, si elles ont été prises en charge par la société et non réintégrées fiscalement :	+	<input type="text"/>	
5 - Total (1-2-3+4) Base de calcul des cotisations sociales à répartir entre associés :	+ ▼	<input type="text"/>	
6 - Précisez votre part statutaire dans les bénéfices ou les pertes de la société, en pourcentage :		<input type="text"/>	%
7 - Base de calcul de vos cotisations (5x6). Ne mentionnez pas les centimes :	+ ▼	<input type="text"/>	
8 - (Ajouter) Rémunération de votre travail :	+	<input type="text"/>	

Frais professionnels

Cet écran permet de saisir le détail des frais professionnels déclarés sur le cadre 3 de la FAC.

Détail des frais professionnels déductibles - entreprise : E [REDACTED]

Vous avez déclaré des frais professionnels déductibles pour un montant de 10€.

Pour en préciser le détail, saisissez la ou les natures de frais et leurs montants correspondants sans les centimes.

Détail des frais professionnels déductibles

Nature	Montant
essence	11

Précédent

Suivant

